



INFORMATIONS FINANCIERES

En application de l'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales

COMPTE ADMINISTRATIF 2022 BUDGET PRINCIPAL

Ce document, approuvé par le Conseil Municipal avant le 30 juin 2023, rend compte de la réalisation des dépenses et recettes de l'année précédente.

Véritable bilan financier de la commune, le compte administratif permet d'établir une analyse financière et d'apprécier l'écart entre les propositions de dépenses et de recettes adoptées lors du vote du budget primitif, et la réalité de leur exécution. A ce titre, son examen constitue un acte majeur de la vie communale.

1. RESULTAT DE L'EXERCICE

Les résultats cumulés du budget principal au titre de l'exercice 2022 s'établissent ainsi qu'il suit :

<u>Budget principal</u> <u>Ville M14</u>	<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>	<u>Résultat</u>
Fonctionnement	10 943 264.98	18 052 210.84 €	7 108 945.86 €
Investissement	3 107 921.69 €	3 418 335.73 €	310 414.04 €
Résultat global			7 419 359.90 €
Restes à réaliser	916 371,26 €	1 037 928,62 €	

2. RECAPITULATIF PAR CHAPITRE ET OPERATION

Rappel: Le budget principal est voté par chapitre en fonctionnement, et par opération et chapitre en investissement.

Structure du compte administratif

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Dépenses		Recettes	
Chapitres	Montant	Chapitres	Montant
011 - Dépenses générales	2 229 942,08 €	013 - Atténuations de charges	83 141,32 €
012 - Charges de personnel	6 276 972,41 €	70 - Produits de service	687 668,01 €
014 - Atténuations de produits	4 978,00 €	73 - Impôts et taxes	9 565 093,14 €
65 - Autres charges gestion courante	1 286 242,43 €	74 - Dotations et participations	1 852 710,56 €
66 - Charges financières	49 797,51 €	75 - Autres produits de gestion	33 224,00 €
67 - Charges exceptionnelles	23 958,76 €	76 - Produits financiers	10,08 €
68 - Dotations aux provisions	8 130,00 €	77 - Produits exceptionnels	382 667,01 €
Total des dépenses réelles	9 880 021,19 €	Total des recettes réelles	12 604 514,12 €
042 - Opérations d'ordre entre section	1 063 243,79 €	042 - Opérations d'ordre entre sections	141 390,76 €
		002 - Excédent de fonctionnement reporté	5 306 305,96 €
Total des dépenses	10 943 264,98 €	Total des recettes	18 052 210,84 €

SECTION D'INVESTISSEMENT (hors restes à réaliser)			
Dépenses		Recettes	
Chapitres	Montant	Chapitres	Montant
16 - Emprunts	377 817,91 €	13 - Subventions d'investissement	278 817,51 €
20 - Immobilisations incorporelles	44 373,81 €	16 - Emprunts	- €
204 - Subventions d'équipement	168 272,00 €	10 - Dotations, fonds divers, réserves	426 242,60 €
21 - Immobilisations corporelles	1 340 549,02 €	21 - Immobilisations corporelles	212,35 €
23 - Immobilisations en cours	790 461,89 €		
Opération 12 : Construction éq. culturel	44,22 €		
Opération 13 : Réaménagement centre-ville	221 849,68 €		
Opération 14 : Projet école centre-ville	- €		
Total des dépenses réelles	2 943 368,53 €	Total des recettes réelles	705 272,46 €
040 - Opérations d'ordre entre section	141 390,76 €	040 - Opérations d'ordre entre section	1 063 243,79 €
041 - Opérations patrimoniales	23 162,40 €	041 - Opérations patrimoniales	23 162,40 €
		001 - Solde d'exécution reporté	1 626 657,08 €
Total des dépenses	3 107 921,69 €	Total des recettes	3 418 335,73 €

3. AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

Le budget principal comporte trois opérations d'investissement :

OPERATION	Pour mémoire AP votée	Crédits de paiement antérieurs réalisés	Crédits de paiement ouverts 2022	Crédits de paiement réalisés 2022	Restes à financer
OP 12 : Construction d'un équipement culturel	24 066 €	14 346.00 €	9 720.00 €	44.22 €	9 675.78 €
OP 13 : Réaménagement du centre-ville	5 100 000 €	22 691.92 € €	3 190 516.48 €	221 849.68 €	4 855 458.40 €
OP 14 : Projet école centre-ville	3 200 000 €	0 €	500 000 €	0 €	3 200 000 €

4. DETTE

L'encours de la dette au 31 décembre 2022 s'élève à 1 680 743.41 €.

Quatre emprunts composent la dette de la ville, à savoir trois à taux fixe et un à taux variable.

Les annuités payées au titre de l'exercice se décomposent comme suit :

- Intérêts de la dette : 52 163.15 €
- Intérêts courus non échus : 16 055,70 €
- Remboursement de capital : 377 817.91 €

La présente présentation, jointe à la note de synthèse adressée à l'ensemble des conseillers municipaux accompagne le compte administratif figurant au nombre des pièces annexes remises auxdits conseillers.